



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024-2025



CSC La Pinède
villeneuve de Berg
04 75 94 72 36



Table des matières

■	Fiche signalétique.....	4
■	Le CSC dans son territoire.....	5
■	Rapport moral des co-présidents.....	8
■	Rappel des axes du projet social	10
■	Axe 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants.....	12
■	Axe 2 : Développer le vivre-ensemble et le lien avec les habitants pour lutter contre l'isolement.....	17
■	Axe 3 : Développer des activités accessibles à tous qui favorisent le bien-être, la découverte et la rencontre	22
■	Le projet social 2026-2029.....	28
■	La vie associative.....	36
■	La vie fédérale.....	37
■	Les ressources humaines.....	38
■	Compte de résultat 2024 et commentaire.....	40
■	Budget prévisionnel.....	48



FICHE SIGNALÉTIQUE

Nombre d'adhérents 2024-2025 : 717

47 Salariés

10.36 Équivalents temps plein (2025)

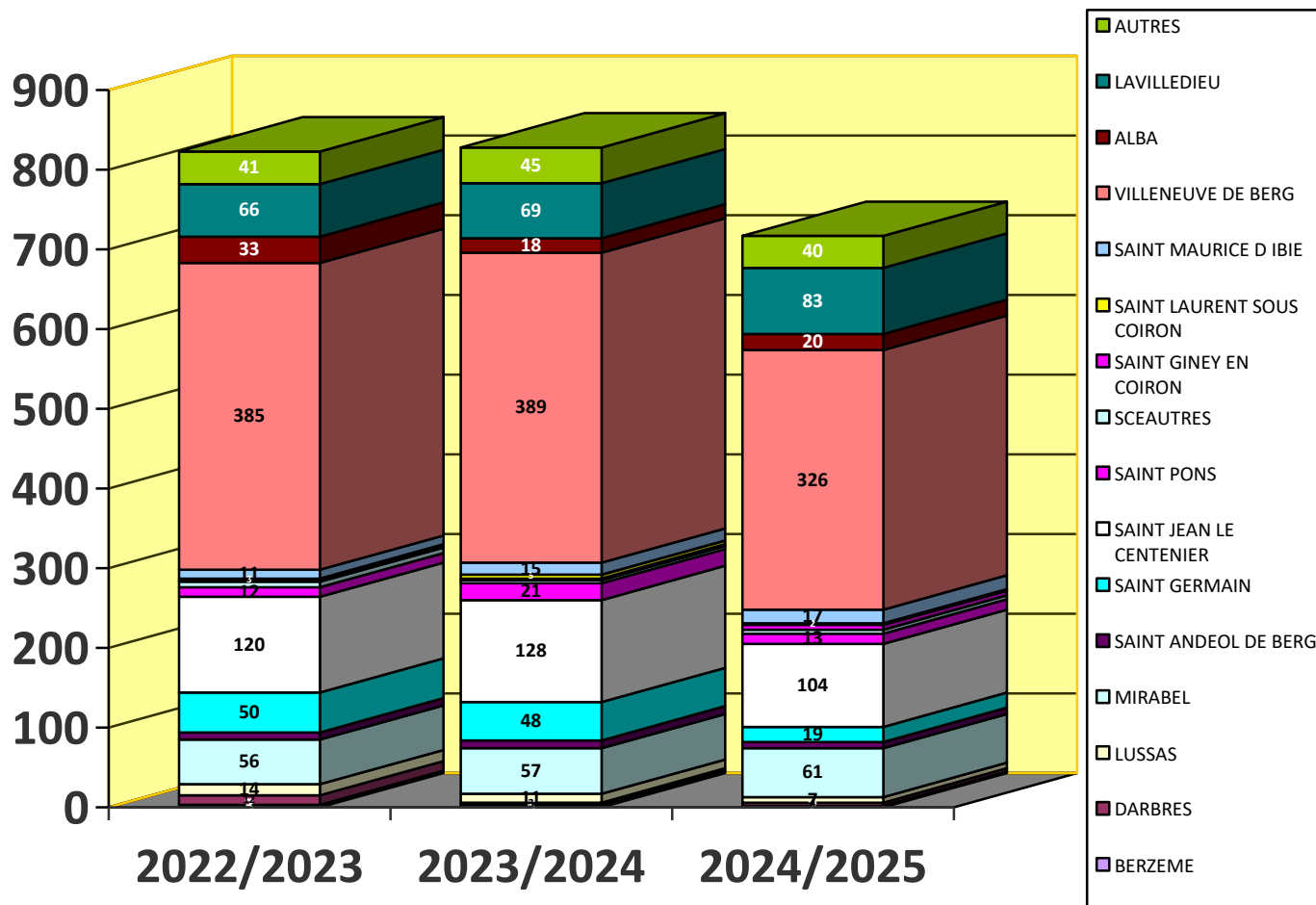
Charges 2025 : 669188.86€

Produits 2025 : 651636.67€



Le CSC dans son territoire

Nombre d'adhérents par communes, comparatif 2023-2025 :



Après une phase de stabilité entre les saisons 2022/2023 et 2023/2024, l'association enregistre en 2024/2025 une diminution du nombre total d'adhérents. Cette baisse est principalement concentrée sur quelques communes historiques du territoire, notamment Villeneuve-de-Berg. Malgré ce recul global, plusieurs communes poursuivent leur progression, en particulier Mirabel et Saint-Maurice-d'Ibie. Par ailleurs, l'attractivité de l'association au-delà du territoire Berg et Coiron se confirme avec une augmentation continue du nombre d'adhérents issus de Lavilledieu et le maintien d'un socle important d'adhérents provenant d'autres communes extérieures. **Cette évolution témoigne du rayonnement croissant de l'association à l'échelle du bassin de vie.**

Analyse territoriale des adhérents 2024-2025

Une implantation forte sur le territoire Berg et Coiron

L'association est présente dans l'ensemble des communes du territoire Berg et Coiron, avec des niveaux de représentation variables.

Les communes qui contribuent le plus au nombre d'adhérents sont :

Commune	Adhérents	% des adhérents
Villeneuve-de-Berg	326	45,46 %
Saint-Jean-le-Centenier	104	14,50 %
Mirabel	61	8,50 %
Saint-Germain	19	2,65 %
Saint-Maurice-d'Ibie	17	2,37 %

À elles seules, **Villeneuve-de-Berg, Saint-Jean-le-Centenier et Mirabel regroupent près de 69 % des adhérents.**

	Habitants 2022	Adhérents 2024 /2025	% hab. com. / CDC	% Adhérents des communes / Adhérents
Berzème	159	2	1.25%	0.27%
Darbres	269	4	1.48%	0.55%
Lussas	1142	7	0.61%	0.97%
Mirabel	777	61	7.85%	8.50%
Saint Andéol de Berg	130	8	6.15%	1.11%
Saint Germain	704	19	2.69%	7.05%
Saint Giney en Coiron	119	6	5.04%	0.83%
Saint Jean le Centenier	868	104	11.98%	14.50%
Saint Laurent sous Coiron	120	2	1.66%	0.27%
Saint Maurice d'ibie	213	17	7.98%	2.37%
Saint Pons	302	13	4.30%	1.81%
Sceautres	147	5	3.40%	0.69%
Villeneuve de Berg	3031	326	10.75%	45.46%
Alba	1538	20	1.30%	2.78%
Lavilledieu	2248	83	3.69%	11.57%
Autres		40		5.57%

Les meilleurs taux d'adhésion sur le territoire

Commune	Taux d'adhésion	Le rapport entre le nombre d'adhérents et la population communale met en évidence une forte mobilisation dans certaines communes :
Saint-Jean-le-Centenier	11,98 %	Ces résultats témoignent d'un ancrage local particulièrement solide.
Villeneuve-de-Berg	10,75 %	
Saint-Maurice-d'Ibie	7,98 %	
Mirabel	7,85 %	
Saint-Andéol-de-Berg	6,15 %	
Saint-Gineys-en-Coiron	5,04 %	

Un rayonnement au-delà du territoire Berg et Coiron

Un élément marquant du tableau est la présence de nombreux adhérents issus de communes extérieures au territoire.

Alba-la-Romaine

- 20 adhérents
- 2,78 % du total des adhérents

Lavilledieu

- 83 adhérents
- 11,57 % du total des adhérents

Autres communes extérieures

- 40 adhérents
- 5,57 % du total des adhérents

Au total :

- **143 adhérents résident hors du territoire Berg et Coiron.**
- Ils représentent près de **20 % de l'ensemble des adhérents.**

Cette proportion est significative et démontre que l'association dépasse largement son périmètre géographique d'origine.

Points forts mis en évidence :

1. Un fort ancrage local

Le taux d'adhésion très élevé dans plusieurs communes de Berg et Coiron montre que l'association est bien identifiée et reconnue sur son territoire.

2. Une polarisation autour de Villeneuve-de-Berg

Avec près de la moitié des adhérents, Villeneuve-de-Berg constitue le principal bassin de recrutement et probablement le centre de gravité des activités.

3. Une attractivité intercommunale

Le nombre important d'adhérents venant de Lavilledieu, Alba-la-Romaine et d'autres communes extérieures confirme que les actions menées intéressent bien au-delà des limites administratives de Berg et Coiron.

Conclusion

L'association présente un double atout :

- **Un ancrage très fort sur le territoire Berg et Coiron**, particulièrement à Villeneuve-de-Berg, Saint-Jean-le-Centenier et Mirabel ;
- **Une capacité d'attraction au-delà de son territoire**, avec près d'un adhérent sur cinq résidant hors de la Communauté de Communes.

Cette situation traduit à la fois une reconnaissance locale forte et un rayonnement qui dépasse les frontières du territoire.

Avant-propos **RAPPORT MORAL des co-présidents**

Le mot des présidents.e

Directement ancrés dans l'Education Populaire, les centres sociaux et EVS sont des laboratoires pour donner des clefs pour comprendre le monde, développer l'esprit critique et l'innovation sociale. Aujourd'hui, cette belle et grande idée, se confronte à une réalité inquiétante, et nous devons œuvrer collectivement, entrer en résistance pour développer et peut-être même sauver cet idéal. Mais cette résistance doit se faire à la mode des Centres sociaux.

Salomé Saqué, journaliste, écrit « dans une société où la peur devient le meilleur moyen d'accéder au pouvoir, la confiance en l'avenir et la joie que nous éprouvons à être ensemble sont des armes dont nous ne pouvons nous passer, surtout si l'on veut tenir sur le long terme.

Revenons d'abord sur **la préparation du projet 2026-2029**, qui a réuni bénévoles, salariés, habitants pendant toute l'année 2025.

Tout a commencé par l'organisation d'un temps fort autour d'une méga raclette le 16 janvier. De cette dynamique, est né un groupe moteur d'une vingtaine de personnes, composé de jeunes, de seniors, d'actifs, de retraités issus du territoire Berg et Coiron. Ils ont activement participé aux différents temps d'enquêtes et de réflexion. Se sont enchainés, l'évaluation du projet précédent, un diagnostic de territoire...des comités de pilotage. Les axes du projet ont été validés le 24 juin pendant l'AG du CSC. Enfin, le 8 novembre, une restitution, à la fois simple et ludique, sur la place de l'église à Villeneuve de Berg, devant un public à l'écoute et indulgent, a clôturé notre démarche.



Photos ci-contre :Assemblée générale 2024, Quizz, mini ateliers et surprises au programme !

Les 3 axes du projet 2026-2029 :

- Agir en faveur de la transition écologique
- Lutter contre les discriminations et favoriser l'accès aux droits et aux loisirs pour tous
- Développer une énergie collective et solidaire sur le territoire

L'itinérance :

De par notre vocation intercommunale, un des axes majeurs de ce nouveau projet est l'itinérance. Quelques exemples : **la Ludo'roule intervient** sur Saint Jean Le Centenier, et Lussas ; le Repair Café, animé par des bénévoles, se déplace sur les communes de Berg et Coiron (Saint-jean-Le-Centenier, Saint-Maurice d'Ibie, Saint-Pons, Lussas, Mirabel, Saint-Laurent-sous-Coiron)...et même au-delà, à la demande d'associations locales (Alba, Pradons, Lavilledieu...).

Ça bouge aussi avec le secteur jeunesse : Pauline, l'animatrice, qui vient d'obtenir son BPJEPS, nous la félicitons, se déplace sur Lussas, un samedi par mois, à la demande d'une association locale, pour accompagner les jeunes dans leurs projets.

L'alimentation :

En complément de l'épicerie solidaire, du relais alimentaire et du covoiturage aux restos du cœur, Sandrine, Conseillère ESF, a développé de nouveaux partenariats :

- Avec le CIVAM, pour des chantiers de glanage (patates douces, poireaux, haricots, cerises).



- Avec PETALE 07, pour des ateliers de cuisine et des formations sur l'alimentation durable et le jardin (bénévoles et salariés). Une subvention nous a été attribuée pour l'opération «mieux manger pour tous».

Toutes ces initiatives concernant l'alimentation, mobilisent une vingtaine de bénévoles.

Aujourd'hui, étant donné que les actions du centre reposent sur de nombreux bénévoles, habitants du territoire, accompagnés par les salariés du CSC, nous devons être vigilants quant à leur continuité.

Il serait dommage que toutes ces initiatives s'essouffent dans le temps. Pour que ces actions perdurent, nous avons commencé à réfléchir à l'embauche d'une personne qui viendrait en renfort des équipes. Nous en arrivons ainsi au budget.

Le budget réalisé 2025 :

La plupart des centres sociaux connaissent depuis plusieurs années des difficultés financières. La nouvelle grille de classification dans le cadre de la Convention Collective a impacté fortement la masse salariale. L'augmentation régulière des dépenses d'énergie n'est pas près de s'arrêter, à la vue du contexte international.

À la Pinède, en 2024, nous avons enregistré un résultat positif de 13 228 euros, il n'en est pas de même en 2025. Nous avons terminé l'année avec un déficit de 17 552 euros sur un budget total de 669 188 euros. Malgré les efforts importants déployés par l'ensemble des services, il demeure difficile de maintenir l'équilibre financier en raison de l'augmentation continue des charges sociales et des coûts de fonctionnement. Nous constatons parallèlement la baisse de certaines subventions et la raréfaction des contrats aidés. S'ajoute à cela la baisse de la natalité qu'il nous faut anticiper. (*Budgets réalisés 2025 et prévisionnels 2026 dans le rapport financier.*)

Afin de faire entendre l'urgence de la situation, Les CSC et EVS ardéchois, bénévoles et salariés, se sont mobilisés pour la solidarité, le vivre ensemble, et la démocratie. 300 personnes se sont retrouvées autour d'une soupe, sur le parvis de l'hôtel de Ville à Privas pour faire entendre leurs voix. Pour terminer ce rapport moral, remercions nos partenaires

financiers, la **Caisse d'Allocations Familiales** qui nous a toujours suivi, que ce soit pour les prestations ou pour nos demandes de subventions spécifiques, la **Communauté de communes Berg et Coiron** qui a voté une augmentation de sa participation de 1,5 % pour notre budget annuel, la **commune de Villeneuve de Berg** qui a maintenu son financement pour les activités artistiques, en complément du Département, ou encore la **MSA** pour ses participations à des actions ciblées.

Nous n'oublions pas la FACS, qui nous a accompagnés tout au long de cette année 2025, pour l'élaboration du nouveau projet. Et nous n'oublions pas Nathalie Avogadro, notre Directrice, qui a coaché toute cette équipe de volontaires et qui a rédigé le projet.

Pour conclure, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles, salariés, adhérents, partenaires qui contribuent à faire vivre notre CSC. Leur engagement, leur confiance et leur dynamisme sont les fondements de notre action collective. L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets, rencontres et initiatives qui ont renforcé le lien social, la participation des habitants et confirmé la place essentielle de notre centre sur le territoire.

Les co-présidents : Isabelle Petitjean, Renée Colbeau, Jean-Luc Jauzion.

Rappel des Axes du Projet Social

Axe 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants

AXE 1 : RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS	A	Favoriser l'engagement	1	Renforcer la fonction accueil	a	Accueillir "partout et toujours"
					b	Soutenir la vie associative
					c	Les métiers des CSC de la théorie à la pratique
			2	Accompagner pour mieux agir	a	Soutenir et accompagner les initiatives d'habitants
					b	Accompagner les projets de jeunes
					c	Développer le réseau de bénévoles
	B	Inscrire le Centre socioculturel dans une démarche citoyenne	1	Permettre l'émancipation grâce à l'éducation populaire	a	Stages "Ose 'ados"
					b	Accompagnement scolaire
					c	Les stages et séjours à thèmes
					d	Mission "Digital Actif "
			2	Associer les habitants à la vie citoyenne de leur territoire	a	Repas citoyens et partagés
					b	Le buffet des idées
					c	Embellir mon Village

Axe 2 : Développer le vivre ensemble et le lien avec les habitants pour lutter contre l'isolement.

AXE 2 : DEVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE ET LE LIEN AVEC LES HABITANTS POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT	A	Lutter contre la précarité et l'isolement	1	Favoriser la solidarité de proximité pour mieux vivre sur son territoire	a	Une aide alimentaire plus facile d'accès et moins stigmatisante	
					b	solidarité entre voisins	
			2	Créer des espaces de "débrouille solidaire écolo"	a	Faire soi-même, en famille, entre habitants	
					b	Recyclage solidaire	
	B	Favoriser le lien intergeneratio nnel	1	Soutenir les parents dans leurs rôle éducatif	a	Jeux en famille et intergénérationnels	
					b	Accompagner des parents dans leur mission éducative	
			2	Favoriser le bien-être en famille	a	Sorties en famille	
					b	Balades en famille	

Axe 3 : Développer des activités accessibles à tous, favorisant le bien-être, la découverte et la rencontre

AXE 3 : DEVELOPPER DES ACTIVITES ACCESSIBLES A TOUS QUI FAVORISE LE BIEN- ETRE, LA DECOUVERTE ET LA RENCONTRE	A	Favoriser l'expression artistique, outils de developpeme nt personnel au service du collectif	1	Utiliser l'art comme moyen d'expression	a	Club de Lecture itinérant
					b	Vivre la musique sur le territoire Berg et Coiron
					c	la pratique theatrale au service du Bien Etre
			2	Favoriser la rencontre entre l'art et les divers publics et secteurs	a	la culture va "Ô point commun "
	b	Aventure humaine au fil de Berg et coiron				
	B	Favoriser l'accès au sport et loisirs pour tous	1	Développer les activités de bien-être pour les habitants	a	L'activité Physique au service de la santé
					b	Le jardin : lieu de rencontre et d'apprentissage

Axe 1 : Renforcer le pouvoir d'agir des habitants.

A. Favoriser l'engagement

1. Renforcer la fonction accueil

A/ Accueillir hors les murs

Le renouvellement du projet social a été l'occasion, pour toute l'équipe, de développer un accueil « hors les murs ». L'accueil inconditionnel du centre social s'est ainsi étendu à l'ensemble des lieux et activités du territoire.

En septembre et octobre 2024, nous avons installé des temps d'accueil sur le marché de Villeneuve-de-Berg chaque mercredi matin, devant les écoles du territoire les mardis et jeudis après-midi, avec la ludothèque à Lussas le mercredi matin, ainsi qu'au forum des associations.

Bénévoles et salariés se sont mobilisés ensemble pour informer, aller à la rencontre des habitants, recueillir leurs paroles et les accueillir dans une démarche de proximité. Ces échanges ont permis de construire un projet social au plus près des besoins et des attentes des habitants.

RESERVATION DES SALLES, La Pinède,

Ecoles et institutions	412h/ an
Associations réunion et AG (19 associations locales)	390h /an
Formations / Stages	21h/an
Ateliers	49h / an
Permanences (Mission locale, RSA, Pourquoi pas)	140h /an
TOTAL en heures	1012h / an
Nombre de passages	1251 passages

B/le CSC au service des Associations



La fonction accueil « des associations » au sein d'un centre socioculturel présente de nombreux intérêts, tant pour les habitants que pour la dynamique du territoire.

Tout d'abord, cela permet de faire du centre social un véritable lieu de vie, ouvert à tous, où les habitants peuvent se rencontrer, échanger et participer à des activités variées.

C'est également une manière de mutualiser les ressources et les compétences. Les associations apportent leurs savoir-faire, leurs idées et leurs engagements, tandis que le centre social met à disposition des espaces, un accompagnement et une dynamique collective. Cette coopération renforce les projets et encourage les initiatives locales.

L'accueil associatif contribue aussi à développer la participation des habitants et le bénévolat. En découvrant les actions proposées, chacun peut devenir acteur du territoire, s'impliquer bénévolement ou proposer de nouvelles activités répondant aux besoins locaux. Le centre social devient ainsi un espace ressource, inclusif et accessible à tous.

D/Accueillir les stagiaires pour contribuer à l'éducation des jeunes

Accueillir des stagiaires au sein du CSC La Pinède permet de transmettre les valeurs du centre social : accueil, solidarité et participation des habitants. Cette démarche contribue à la formation et à l'insertion professionnelle des jeunes et des personnes en reconversion grâce à une expérience concrète de terrain. Les stagiaires développent leurs compétences, leur autonomie et leur confiance. En retour, ils apportent un regard neuf, des idées et une dynamique enrichissante pour les projets de la structure. L'accueil de stagiaires renforce également **les liens avec les établissements de formation et affirme le rôle du centre social comme lieu d'apprentissage, d'engagement et de citoyenneté**. Depuis trois ans, une classe de terminale de la MFR organise un projet de vide-greniers avec l'accompagnement des professeurs et de la CESF. Ce projet permet aux élèves de mobiliser plusieurs compétences : gestion de budget, communication, organisation, travail en équipe et relation avec les partenaires. Cette expérience concrète favorise leur autonomie, leur implication et la Découverte de la conduite de projet.



2. Accompagner pour mieux agir

A/ Accompagner les projets de jeunes

5 projets de jeunes sont nés en 2024-2025 dont 2 au collège et 2 au local soit :

- 11 jeunes pour le **projet Loto**
- 8 Jeunes sur le projet vide-greniers
- 6 jeunes pour le projet « Cap d'Agde »
- 6 Jeunes sur le projet Wave Island
- 6 Jeunes sur le projet Marché de Noël





L'accompagnement du projet de loto a permis d'organiser chaque étape de manière collective et structurée. Grâce au rétroplanning, chaque jeune a pu mettre à contribution ses qualités, ses idées et ses savoir-faire dans les différents pôles du projet. Des actions d'autofinancement, comme la vente de gâteaux au festival et de crêpes au marché de Noël, ont participé au financement de l'événement. Les jeunes ont également réalisé les démarches auprès des commerçants pour rechercher des lots et ont collaboré avec l'Association La Palle d'Auzon pour le prêt de matériel. La création des affiches, des décors, des costumes ainsi que l'installation de la salle ont montré une belle implication collective. Cette belle réalisation a permis de valoriser le travail d'équipe, l'autonomie et l'investissement de chacun lors du loto.

B/ Des bénévoles au service des habitants

L'accompagnement scolaire et l'atelier de français pour les étrangers participent pleinement à la valorisation de l'éducation populaire au sein du centre socioculturel. Ces deux actions regroupent 13 bénévoles et 30 bénéficiaires. Elles permettent à chacun d'accéder à des savoirs, de développer son autonomie et de renforcer sa confiance en soi, quel que soit son âge ou son parcours. Elles favorisent également l'entraide, le partage des connaissances et la solidarité entre les participants. L'accompagnement scolaire aide les jeunes à réussir dans leur parcours éducatif tout en créant un espace d'écoute et de soutien. De son côté, l'atelier de français facilite l'intégration sociale et culturelle des personnes étrangères en leur donnant les outils nécessaires pour communiquer et participer à la vie quotidienne. Ces projets encouragent ainsi le vivre-ensemble, l'égalité des chances et la participation active des habitants à la vie du centre socioculturel.

Activité	Nombre de bénévoles	Nombre d'heures
jardin	2	360h
Friperie	25	2592h
Loisirs réguliers	6	480h
Accompagnement scolaire	9	1296 h
Instances associatives Réunions, enquêtes, mobilisations,	30	240 h 357h 68h
Les sorties familles	7	200h
Alimentation (Relai, épicerie, covoiturage resto du cœur, ramasse...)	28	3000h
Repair café	27	810h
Ateliers collectifs	6	1219h
Les événements : Fête CSC, Forum, Marché de Noël, baby troc, Vide-greniers, repas de Noël solidaire		1500h
Ludothèque	2	50h
Français	2	144h

B. Inscrire le centre socioculturel dans une démarche citoyenne

1. Permettre l'émancipation grâce à l'éducation populaire

A/ le débat sur la soupe



Le centre socioculturel a accueilli, le 26 juillet 2025, un débat sur la soupe animé par la fédération des centres sociaux autour d'une question clivante liée à l'alimentation. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour échanger et partager leurs points de vue dans un cadre convivial et participatif. À cette occasion, un repas en extérieur a été réalisé avec l'association Pétale 07, dans le respect des règles d'hygiène. Le repas proposé était entièrement végétarien afin de sensibiliser les participants à une consommation plus responsable et à la réduction de la consommation de viande. Cette action a favorisé le débat citoyen, la sensibilisation aux enjeux alimentaires et le vivre-ensemble, tout en valorisant les principes de l'éducation populaire.

B/ Parlons d'égalité et du vivre ensemble

Le centre socioculturel a été partenaire de la municipalité dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. À cette occasion, il a participé à l'organisation des différentes actions de sensibilisation proposées sur le territoire. Le CSC a notamment invité une artiste afin de proposer un temps culturel et d'échange autour de la place des femmes dans la société. Cette collaboration a permis de favoriser la rencontre entre les habitants, la réflexion collective et l'accès à la culture pour tous. À travers cette initiative, le centre socioculturel valorise les principes de l'éducation populaire, de l'égalité et du vivre-ensemble.

Samedi 15 mars, **dans le cadre de "Villeneuve en égalité"**, une conférence gesticulée, intitulée **"L'Arnaque et la princesse"**, a été proposé au CSC La Pinède, par Antinéa Lestien, membre du collectif "Régalons-nous". Tout commence par une chanson populaire... une petite fille habillée en princesse qui, en grandissant, découvre l'arnaque. Éduquée à être belle, douce, serviable, aimante, elle se retrouve discriminée, exploitée, humiliée, violente. Il est où le prince charmant ?



2. Associer les habitants à la vie citoyenne de leur territoire

A/ « À nos archives » projet citoyen dans le cadre de l'EATC

Le centre socioculturel a participé activement au projet "à nos archives" mobilisant des publics à l'espace solidaire au point commun. Le centre socioculturel La Pinède a participé au projet « À vos archives ! », une résidence-mission portée par Ardèche Images dans le cadre du programme d'éducation artistique et culturelle 2024-2025 de la communauté de communes Berg et Coiron. Ce projet avait pour objectif de collecter, préserver et valoriser les archives filmées amateurs du territoire afin de faire vivre la mémoire collective et les récits des habitants. De nombreuses images, allant des années 1930 aux années 2000, ont été recueillies auprès des habitants des 12 villages du territoire.

Le projet a donné lieu à plusieurs temps de rencontres, de projections et d'ateliers de montage et de création sonore menés avec différents publics : écoles, Maison Familiale Rurale, EHPAD et **habitants du centre socioculturel à travers le dispositif Ô point commun**. Encadrés par le cinéaste Leszek Sawicki, les participants ont pu découvrir les coulisses du cinéma documentaire, apprendre les techniques de montage et réfléchir collectivement à l'évolution du territoire, aux souvenirs partagés et aux enjeux actuels de la société.

Cette démarche artistique et participative a permis de valoriser le patrimoine matériel et immatériel local tout en renforçant les liens entre générations et habitants. Le projet s'est conclu par plusieurs projections publiques, notamment lors des États généraux du film documentaire, réunissant plusieurs centaines de personnes autour du film « Ils sont toujours là ».

B/ « j'ose pas te le dire » : projet parentalité



Le centre socioculturel a organisé un stage de quatre jours au local ados avec une intervenante durant le mois de juillet, suivi de trois samedis d'ateliers en septembre et octobre. En amont, le contenu du projet a été construit avec Cassandre afin de définir les objectifs, les moyens mis en œuvre et le déroulement des activités. Le thème de travail, « J'ose pas te le dire », a permis aux jeunes d'aborder certaines difficultés de

communication avec leurs parents à travers la création d'une histoire et l'utilisation de marionnettes comme support d'expression. Les participants ont pu échanger librement sur leurs ressentis, leurs émotions et des situations du quotidien dans un cadre bienveillant. La vie collective a également été valorisée grâce aux règles de vie, à la participation à la vie quotidienne et à des jeux de connaissance favorisant la cohésion du groupe. Enfin, la communication sur les réseaux sociaux du CSC a permis d'ouvrir le projet à des jeunes extérieurs au local ados et de renforcer la dynamique collective.



C/Temps fort du collectif des directeurs sur les ACM

« Qu'est-ce qu'il se passe en moi : bienveillance, coopération et lutte contre le harcèlement, les discriminations ».

Ce sont 12 enfants et 2 animateurs qui ont participé à cette journée. Plusieurs pôles étaient animés : **lutter contre les discriminations, pôle 2 explorer les droits des enfants, connaître les émotions, développer sa repartie, gagner en confiance pôle 5 se ressourcer**. En amont de cet événement, le centre de loisirs a bénéficié d'une intervention sur Moi et les autres, apprendre à jouer pour faire et vivre ensemble.



Axe 2 : Développer le vivre-ensemble et le lien avec les habitants pour lutter contre l'isolement

A. Lutter contre la précarité et l'isolement

1. Favoriser la solidarité de proximité pour mieux vivre sur son territoire

A/ « Mieux manger pour tous »

En 2023, nous avons répondu à l'appel à projets « **Mieux manger pour tous** ». Ce dispositif nous a permis de développer trois axes principaux : la coordination du pôle alimentaire, le développement de l'épicerie sociale et solidaire, et l'animation d'une démarche de transformation.

Grâce à cet appel à projets, une animatrice a pu accompagner le jardin partagé ainsi que l'épicerie sociale. Cela nous a permis de structurer un projet jusque-là assez disparate : organisation des équipes de bénévoles, renforcement des partenariats avec la CDC Berg et Coiron, le CIVAM, ANDES, ainsi que des commerces comme Netto, Intermarché et Comptoir Bio.

Nous avons également pu visiter une épicerie solidaire, suivre des formations sur l'hygiène, la sécurité et la gestion du vrac, développer la distribution de produits de qualité, participer à la collecte Bio Solidaire, bénéficier de subventions du CNES et du FAAD, et mettre en place des ateliers cuisine.

Enfin, ce projet a favorisé des temps conviviaux et interculturels, comme des repas culturels selon les pays d'origine des participants, ainsi que le repas solidaire de Noël.

Au-delà de l'organisation du pôle alimentaire, ce projet a eu des effets très positifs sur les habitants. Il a contribué à renforcer l'estime de soi, à améliorer les habitudes alimentaires et la



santé, et à développer une prise de conscience environnementale autour du gaspillage, de la consommation locale et de la qualité des produits.

Les actions menées ont également permis de rompre l'isolement de certains habitants, de créer du lien social et parfois même des liens d'amitié. Les ateliers, les repas partagés et les temps au jardin ont favorisé les échanges intergénérationnels, le partage de pratiques, d'idées de recettes et de savoir-faire culinaires.

Ce projet a aussi facilité l'intégration des habitants dans d'autres actions portées par la structure, en leur donnant envie de participer davantage à la vie collective. Il a permis à chacun de trouver une place, de valoriser ses compétences

et de devenir acteur d'une alimentation plus locale, plus saine, plus solidaire et de meilleure qualité.

Nous allons réitérer sur cet appel à projet qui a du sens sur le csc au regard du nombre d'actions en lien avec l'alimentation.



2. Créer des espaces de « débrouille solidaire écolo »

B/ Faire soi-même au jardin

Extrait de la revue « C'est possible » (revue éditée par la Fédération des centres sociaux):

C'est tellement satisfaisant de manger ce qu'on a planté.

« L'attention au public, c'est aussi proposer des initiatives adaptées au territoire, au profit des bénéficiaires, aux problématiques diverses et variées ... Ainsi au centre socioculturel La Pinède, situé à Villeneuve-de-Berg (07), l'action menée a pris la forme d'un jardin en permaculture, entretenu et géré par un groupe de cinq habitants âgés de 30 à 70 ans. Un projet aux multiples dimensions : pratiquer une activité physique au grand air a une incidence sur le moral, tout comme le fait de vivre des moments de partage. Cultiver ses propres fruits et légumes incite par ailleurs à en consommer davantage. Un atelier cuisine est ainsi régulièrement organisé. De quoi, par petites touches, agir sur le mode d'alimentation des habitants. En récréant du lien, ils vont mieux. Et puis travailler la terre, c'est valorisant ! », assure Nathalie Avogadro, directrice de la



Pinède. Un bien-être que Michèle Blachère, une retraitée de 74 ans, admet bien volontiers : « Jardiner au milieu de la nature, c'est très profitable à mon organisme et puis " C'est tellement satisfaisant de manger ce qu'on a planté" c'est restructurant et apaisant. Ça me permet de rompre ma solitude et aussi de découvrir de nouvelles saveurs ». Christophe, 70 ans, ajoute : « J'aime jardiner, ça me rappelle mon enfance. C'est bien pour le physique – je m'accroupis, je m'agenouille, etc. – et c'est tellement satisfaisant de manger ce qu'on a planté ». Quel que soit le fil tiré, ces actions ont un réel impact sur les bénéficiaires. Un constat qui pourrait engendrer une plus forte mobilisation des centres sociaux ? Vincent en est pour sa part convaincu : « Nous devons davantage nous positionner sur des questions de santé et de société que sont par exemple le handicap, la santé sexuelle, etc. Les centres sociaux ont un rôle à jouer pour faire remonter les besoins, accompagner des groupes d'habitants et développer leur pouvoir d'agir dans ce domaine ».

C/ Le REPAIR Café : un outil de développement social local

Le **Repair Café** est une action aux multiples facettes, qui répond à des objectifs très diversifiés portés par les centres sociaux. Il s'inscrit à la fois dans une démarche environnementale, sociale, citoyenne et territoriale.



Sur le plan environnemental, le Repair Café permet de sensibiliser les habitants à la réduction des déchets, au réemploi et à la réparation des objets du quotidien. Il encourage une consommation plus responsable et participe à la lutte contre le gaspillage. Plutôt que de jeter, les habitants apprennent à réparer, à comprendre le fonctionnement des objets et à prolonger leur durée de vie.

Le Repair Café est également un formidable outil de lien social. Il favorise les rencontres entre habitants, les échanges de savoir-faire et la transmission de compétences. Des personnes de

générations, de parcours et de milieux différents se retrouvent autour d'un objectif commun : réparer ensemble. Cette action permet de rompre l'isolement, de valoriser les compétences de chacun et de créer une dynamique collective positive.

Il constitue aussi une forme de **centre social hors les murs**. En allant à la rencontre des habitants, dans différents lieux du territoire, le Repair Café rend visible l'action du centre social au plus près de la population. Il permet de toucher des personnes qui ne fréquentent pas forcément la structure, de faire connaître ses actions et de créer des passerelles vers d'autres activités.

Le Repair Café est un outil efficace pour démontrer l'utilité d'un centre social sur un territoire. Il répond à des besoins concrets des habitants, apporte des solutions simples et accessibles, et montre la capacité du centre social à mobiliser les bénévoles, les partenaires et les habitants autour d'un projet utile. C'est une action visible, facilement compréhensible par les élus et les partenaires, car ses effets sont immédiats : des objets réparés, des habitants accompagnés, des déchets évités, des compétences partagées et du lien social créé.

Enfin, le Repair Café valorise fortement le bénévolat. Il permet à des habitants de mettre leurs compétences au service des autres, de se sentir utiles et reconnus, et de participer activement à la vie locale. Les bénévoles deviennent des acteurs essentiels du projet, dans une logique de solidarité, d'entraide et de participation citoyenne.

Ainsi, le Repair Café est bien plus qu'un atelier de réparation : c'est un véritable outil de développement social local, qui croise les enjeux environnementaux, sociaux, éducatifs et citoyens, tout en renforçant la place du centre social comme acteur incontournable du territoire.

On en parle dans la presse :



B. Favoriser le lien intergénérationnel

1. Soutenir les parents dans leur rôle éducatif

A/ Les jeux en famille

La Ludo'roule

La Ludo'roule est la ludothèque itinérante qui sillonne les communes de Berg et Coiron, à la médiathèque, à la MAS, dans les centres de loisirs, pour offrir aux enfants, familles, seniors et habitants des espaces de jeu et de convivialité. Le jeu, au cœur de cette initiative, est un formidable outil de développement, de lien social et d'apprentissage à tout âge. Il favorise l'imaginaire, la coopération, l'éveil et le vivre-ensemble. Un partenariat précieux s'est développé avec la médiathèque et la municipalité, permettant de mutualiser les espaces et d'élargir l'accès aux activités ludiques. Toutefois, les heures consacrées à la ludothèque ont dû être réduites, faute de financement suffisant de la part de la collectivité. Malgré ces contraintes, la Ludo 'roule continue de faire vivre le plaisir du jeu en milieu rural et de renforcer les liens entre les habitants.

Malgré les difficultés rencontrées pour faire vivre la ludothèque, et grâce au soutien de la CDC depuis 2024, nous continuons à croire fortement à l'intérêt de cet outil pour le territoire.

Afin de maintenir et développer cette action, nous avons fait le choix de diversifier les interventions et d'organiser de nombreuses animations **hors les murs**. Aujourd'hui, les accueils se déroulent majoritairement en dehors des locaux habituels, au plus près des habitants et des partenaires.

La ludothèque intervient ainsi dans différents lieux du territoire : à la MAS, auprès de personnes porteuses de handicap, à l'accueil de loisirs de Lussas, auprès des familles, des assistantes maternelles et des enfants, à Saint-Jean-le-Centenier, à Saint-Pons, à la médiathèque, et, depuis septembre 2025, au Café du Centre. Cette organisation permet de **toucher des publics variés**, de rendre la ludothèque plus visible et de mieux faire connaître ses actions. Elle favorise également l'accès au jeu pour des personnes qui ne se déplaceraient pas forcément jusqu'à la structure, et renforce les liens avec les partenaires locaux.



Ces interventions « hors les murs » ne sont toutefois pas sans contraintes. Elles demandent **une importante manutention, des déplacements réguliers, du temps supplémentaire de préparation, d'installation et de rangement**, une communication régulière et efficace, ainsi qu'une **forte capacité d'adaptation de la part de l'équipe**.

Malgré ces contraintes, cette dynamique confirme l'utilité de la ludothèque comme outil de lien social, de rencontre, d'inclusion et d'animation du territoire. Elle montre également notre volonté de faire évoluer le projet pour répondre au mieux aux besoins des habitants et des élus locaux.

C. Favoriser le bien-être des familles

A/ les sorties, balades et ateliers pour créer du lien et du bien-être

Sorties Familiales été 2025

Vendredi 04 juillet
Lac de Saint Martial
 tarif adulte: 3€ ou 6€ selon le quotient familial
 Tarif enfant(-16 ans): 2€
 Départ 9h du CSC La Pinède
 Retour 17h30

Vendredi 18 juillet
Musée Daudet
 + village de Labeaume
 tarif: 9€ ou 13€ selon le quotient familial
 Tarif enfant(-16 ans): 5€
 Départ 9h du CSC La Pinède
 Retour 17h30

Lundi 28 juillet
Forêt d'Emile Zarbre
 Atelier Land Art
 tarif Adulte: 11€ ou 15€ selon le quotient familial
 Tarif enfant(-16 ans): 5€
 Départ 11h30 du CSC La Pinède
 Retour 17h30

Pour toutes les sorties, prévoir: pique-nique, affaires de baignade, chapeau, bouteille d'eau.

Inscription et renseignement : 04 75 94 72 36
 CSC La Pinède
 190 rue des combettes, 07170 Villeneuve de Berg
 s.accueil@csclapinede07.fr

Le centre socioculturel est un lieu où il se passe mille choses.

Des actions pour tous y sont proposées afin de favoriser le lien social, le bien-être et les rencontres. Quoi de mieux pour aller bien que de partager des moments autour d'ateliers couture et récup', d'ateliers cuisine, du jardin, de sorties familiales et culturelles, d'après-midis jeux, ou encore d'ateliers bien-être comme le yoga, le tai-chi ou le qi gong.

Toutes ces actions contribuent au bien-vivre sur notre territoire. **Elles suscitent de nouvelles idées, des initiatives et des envies que le CSC permet de réaliser en les accompagnants** : le repas de Noël solidaire, le livre coup de cœur, le baby-troc, les vide-greniers, le covoiturage solidaire... Autant d'initiatives qui ont vu le jour grâce aux rencontres, aux échanges et au soutien du centre socioculturel.

Axe 3 : Développer des activités accessibles à tous qui favorisent le bien-être, la découverte et la rencontre

A. Favoriser l'expression artistique, outil de développement personnel au service du collectif

1. Utiliser l'art comme moyen d'expression

A/ Un secteur artistique et culturel de qualité

Les centres sociaux contribuent fortement à l'accès à la culture et à l'éducation populaire en proposant une offre artistique ouverte à tous les publics, accessible financièrement, géographiquement et humainement.

Au sein du centre social, cette ambition se traduit par une grande diversité d'activités culturelles et artistiques : **musique, batterie, guitare, piano, chant, guitare électrique, ateliers de danse, théâtre, cirque**, mais aussi par des projets collectifs menés avec les habitants, les enfants, les jeunes et les familles.

Ces actions prennent vie notamment **au sein du centre de loisirs**, où les enfants peuvent découvrir différentes pratiques artistiques à travers des projets collectifs. Ces temps favorisent l'expression, la coopération, la créativité et l'apprentissage du vivre-ensemble. Ils permettent aux enfants de participer à des créations communes, de prendre confiance en eux et de découvrir la culture comme un espace de plaisir, de partage et d'ouverture.

Le centre social développe également des actions **hors les murs**, afin d'aller vers les habitants et de rendre la culture encore plus accessible. Par exemple, la musique a été proposée à la médiathèque, dans des espaces publics ou lors d'événements locaux. Ces initiatives permettent de toucher des personnes qui ne fréquentent pas forcément le centre social, de créer des rencontres et de faire vivre la culture au plus près du territoire.





Photo : Rolland Biessy, tous droits réservés.

Les projets culturels sont aussi des espaces importants pour **donner la parole aux jeunes**. À travers la musique, le théâtre, la danse, l'écriture, la vidéo, le cirque ou d'autres formes artistiques, les jeunes peuvent exprimer leurs idées, leurs émotions, leurs questionnements et leur regard sur le monde. Ces projets leur permettent d'être écoutés, reconnus et valorisés, tout en développant leur esprit critique, leur autonomie et leur engagement citoyen.

Les centres sociaux favorisent ainsi pleinement **l'éducation populaire**, car ils ne se limitent pas à proposer des activités culturelles. Ils permettent à chacun de participer, de créer, de transmettre, de débattre et de construire des projets collectifs. Les habitants ne sont pas seulement spectateurs : ils deviennent acteurs de la vie culturelle locale.

L'accessibilité est au cœur de cette démarche. Le centre social veille à proposer des tarifs adaptés, des activités de proximité, des horaires compatibles avec la vie des familles, ainsi qu'un accueil bienveillant pour permettre à chacun de participer, quel que soit son âge, son niveau, son parcours ou ses moyens. Il accompagne aussi les habitants pour lever les freins à la participation : difficultés financières, transport, manque de confiance ou méconnaissance des pratiques culturelles.

En développant une offre artistique pour tous les publics et des projets culturels participatifs, le centre social crée des passerelles entre les habitants, les artistes, les associations, les écoles, les médiathèques, les équipements culturels et les collectivités. Il encourage la curiosité, l'expression personnelle, la prise de parole, l'esprit critique et la participation citoyenne.

Ainsi, la culture devient un véritable outil de lien social, d'émancipation et de vivre-ensemble. Grâce à la musique, à la danse, au théâtre, au cirque, aux projets collectifs du centre de loisirs, aux actions hors les murs et aux projets donnant la parole aux jeunes, chacun peut découvrir, créer, s'exprimer et se sentir pleinement acteur de la vie locale.



Photo : Rolland Biessy, tous droits réservés.

2. Favoriser la rencontre entre l'art et les divers publics et secteurs

B/ des interventions musicales hors les murs pour sensibiliser dès le plus jeune âge

Afin de diversifier les publics et d'élargir nos partenariats, nous avons mis en place une collaboration avec la médiathèque. Dans ce cadre, nos intervenants ont proposé des animations musicales à destination des publics extérieurs ainsi que des scolaires. Ces interventions ont mobilisé trois intervenants du CSC : **John Wawapapi, Henri et Valérie.**

Les classes scolaires se sont déplacées à raison d'environ 20 élèves par séance. Lors de l'accueil du public, une vingtaine de personnes en moyenne ont participé à chaque animation.



Ces actions ont permis :

- De renforcer le partenariat avec la médiathèque,
- De rendre la pratique musicale accessible à un public élargi,
- De favoriser la découverte instrumentale et l'éveil musical,
- De valoriser les compétences des intervenants du CSC.

C/ le spectacle Oh musée !

La fête de fin d'année du Centre Socioculturel a rassemblé environ 200 personnes autour d'un temps convivial, festif et fédérateur. Cet événement constitue un moment important de la vie du centre puisqu'il permet de réunir les différents publics, de favoriser les échanges entre les familles, les habitants, les intervenants et les participants aux ateliers, tout en valorisant le travail réalisé tout au long de l'année.



Le spectacle présenté cette année s'articulait autour d'une mise en scène originale : une classe de petits clowns visitant un « musée des artistes », guidée par un personnage fantasque. À travers cette narration simple et immersive, **les différentes disciplines artistiques proposées au sein du CSC ont pu être mises en valeur sous forme de tableaux vivants.**

Les spectateurs ont ainsi pu découvrir les prestations des ateliers de danse moderne, danse orientale, musique (guitare, piano, batterie), chant et arts du cirque. Chaque salle du musée devenait un espace d'expression artistique permettant aux participants de présenter le travail mené durant l'année dans un cadre ludique et cohérent.

Le spectacle a alterné moments d'émerveillement, scènes comiques et performances collectives, jusqu'au grand final, réunissant l'ensemble des participants sur scène autour d'une chorégraphie festive. Ce temps fort a permis de mettre en avant l'implication des enfants, des jeunes, des intervenants et des bénévoles investis dans les activités du

centre.

Au-delà de sa dimension artistique, cette fête de fin d'année participe pleinement aux objectifs du CSC en matière de lien social, de valorisation des pratiques culturelles et de participation des habitants. **Elle favorise la mixité des publics, renforce le sentiment d'appartenance au centre et constitue un temps de restitution apprécié par les familles et les partenaires.**



Photo : Rolland Biessy, tous droits réservés.



Photo : Rolland Biessy, tous droits réservés.

B. Favoriser le sport et les loisirs pour tous

1. Développer les activités de bien-être pour les habitants

A/ le sport au CSC, un levier éducatif, social et de découverte

Au sein du Centre Socioculturel, la pratique sportive s'inscrit pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire : **favoriser l'épanouissement de chacun, développer le vivre-ensemble, encourager l'apprentissage et permettre l'accès aux pratiques pour tous.**

Si le CSC n'a pas vocation à être une association sportive, il contribue activement à promouvoir l'activité physique comme outil éducatif, de socialisation et de bien-être. À travers les différentes activités proposées, l'objectif n'est pas uniquement la performance sportive, mais bien l'acquisition de compétences, la découverte de nouvelles pratiques et le développement personnel.

Tout au long de l'année, les habitants ont pu participer à différentes activités telles que le taekwondo, la gymnastique, le tai-chi et le yoga. Ces disciplines permettent de travailler la motricité, la confiance en soi, la concentration, le respect des règles collectives et le bien-être physique et mental.

L'activité sportive est également présente dans les accueils de loisirs et les séjours, où elle constitue un support privilégié de découverte et d'apprentissage. Jeux collectifs, activités de plein air, initiations sportives ou pratiques nouvelles permettent aux enfants et aux jeunes d'expérimenter, de coopérer et de développer leur autonomie dans un cadre sécurisé et bienveillant.

À travers ces propositions, le CSC participe à la **démocratisation des pratiques sportives et favorise l'accès à des activités parfois peu connues ou peu accessibles.** Cette approche contribue à réduire les inégalités d'accès aux loisirs, à renforcer le lien social et à encourager une pratique physique régulière adaptée aux besoins et aux envies de chacun.

Le sport constitue ainsi, au sein du projet du centre, un outil au service de l'éducation, de l'émancipation et de la participation des habitants, davantage qu'une finalité compétitive.

Villeneuve-de-Berg

Passage de ceintures pour le club de taekwondo

Le Dauphiné Libéré - 29 juin 2025 à 18:35 | mis à jour le 29 juin 2025 à 18:45 - Temps de lecture : 1 min



Les participants à ce passage de ceintures, organisé samedi matin.

Samedi 28 juin, la remise des ceintures de taekwondo (karaté coréen) a eu lieu à la salle où s'entraînent les 25 participants à cet atelier du centre socioculturel. Ce passage de grade conclut la saison. C'est là où les candidats sont interrogés sur les techniques, font des combats et des attaques défenses. Les professeurs de taekwondo étaient présents : Mohamed Tafer qui a la charge des ados et des adultes avec Nikola Forestier en assistant et Nadia Tafer qui s'occupe des enfants. Pour ce passage de grade, Mohamed Tafer fait appel depuis 20 ans à Jean-Richard Saugrin, cinquième dan, ancien arbitre national qui vient de Grenoble chaque année pour cet examen. L'atelier reprendra ses activités en septembre, le jeudi de 18 heures à 19 h 15 pour les enfants et de 19 heures à 20 h 30 pour les adultes et le samedi matin de 11 heures à midi. On peut s'inscrire dès l'âge de six ans et il n'y a pas d'âge limite.

Infos et inscriptions au centre socioculturel La Pinède.

Sports de combat

Villeneuve-de-Berg



Le Dauphiné libéré, 29/06/2025.

B/ les mini séjours

Le centre socioculturel organise depuis de nombreuses années **2 à 3 séjours par an** à destination des enfants et des adolescents. Ces séjours leur permettent de partir quelques jours hors de leur environnement quotidien et représentent une expérience riche à bien des égards.

Cette année, **un séjour au ski** dans le Vercors a été proposé, ainsi **qu'un séjour poney** organisé avec un partenaire local. Ces expériences permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouveaux environnements et de vivre des moments collectifs forts. Les bénéfices sont nombreux : ils favorisent le **développement de l'autonomie, renforcent les capacités d'adaptation et de vie collective**, permettent de découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles activités et **de vivre des expériences marquantes**.

Aujourd'hui, **l'organisation de ces séjours est fragilisée par plusieurs facteurs** : l'évolution des obligations réglementaires liées à l'encadrement salarié, l'augmentation des coûts, la baisse ou le retrait de certaines aides financières, entre autres difficultés.



Malgré ce contexte, le centre socioculturel reste pleinement mobilisé pour maintenir ces propositions de départs. Des alternatives sont actuellement étudiées afin de continuer à offrir ces opportunités aux jeunes : réflexion sur les transports, choix de destinations plus proches, adaptation des formats de séjour, etc.



Le Projet social 2026-2029



Centre socioculturel La Pinède Vers un nouveau projet social...

Pourquoi pas une raclette pour rassembler ?

Le 16 janvier 2025, la création du groupe moteur a démarré par une grande raclette participative, moment fort et original de mobilisation. Chaque salarié du CSC a invité un habitant, favorisant la diversité et l'ouverture.

Un jeu d'inclusion et un film de présentation ont permis de **créer confiance et reconnaissance mutuelle**.

Autour du repas, nappes en papier et crayons ont stimulé l'expression libre et créative.

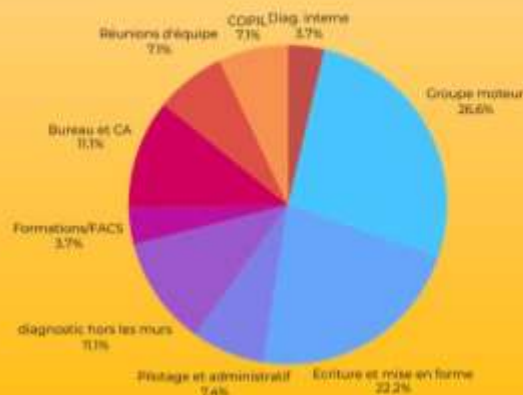
Le groupe moteur, composé de 20 personnes variées (jeunes, seniors, actifs, retraités, associatifs), **reflète la richesse du territoire**. Il a identifié des ressources, des lieux stratégiques.

Acteur du diagnostic et de l'écriture, il a apporté **analyse, idées et légitimité** au projet social.

Ce lancement convivial et participatif a insufflé **une dynamique collective forte et fédératrice**.



Répartition des 1352h investies dans la démarche Projet social :



CSC La Pinède Calendrier d'élaboration du projet social

OCTOBRE à
DECEMBRE
2024



Diagnostic hors les murs et de santé

2025

JANVIER



Constitution du
Groupe Moteur.
Heure raclette
06/01 (Bureau)
16/01 (CA et DAP)
20/01 (PM (FACS)
26/01 (Réunion)
30/01 Bureau

MARS



05/03 Bureau
10/03 comité de pilotage
16/03 CA
20/03 co-recteur
26/03 et 31/03 Groupe
moteur

AVRIL



15/04 CA et Bureau
16/04 Groupe moteur

MAI



Enquêtes auprès des
habitants 07, 08, 14, 17,
21/05
26/05 Bureau

JUIN



10/06 Groupe moteur
07/06 Ajust partenariats
24/06 40
30/06 projet finalisé
avec CSC

JUILLET/
AOÛT



Écriture du projet

SEPTEMBRE/
OCTOBRE



Écriture du projet
03/10 Envoi du
dossier CAP

NOVEMBRE



08/11
Restitution



Un territoire en transition écologique : une conscience collective

On observe une prise de conscience des effets de la pollution et du réchauffement climatique, une inquiétude autour du gaspillage de l'eau et des énergies, un manque de responsabilité collective face aux enjeux communs, des incivilités persistantes (dépôts d'ordure sauvages, irrespect des espaces publics, faible implication collective malgré la satisfaction des initiatives). **Le besoin de relais locaux** sur les solutions et actions se fait sentir.

Satisfaction et cadre de vie : Le territoire de Berg et Coiron est calme et agréable. Les chiffres de la délinquance y sont **5 x inférieurs à la moyenne nationale**.

La mobilité est une problématique prédominante en Ardèche, peu d'alternatives possibles et abordables, risque d'exclusion sociale dans la transition et besoins de solutions collectives.

MOBILITÉ



85%

Véhicule individuel



5.80%

Pas de déplacement



3.70%

à pied



2.90%

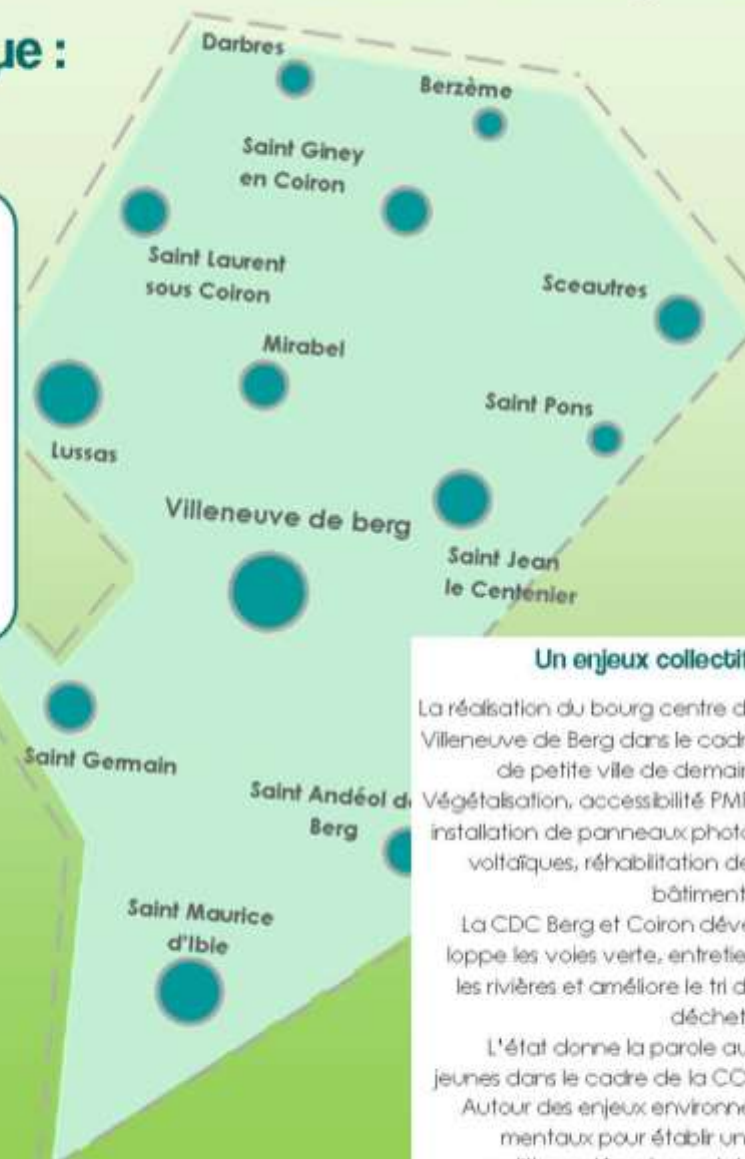
Transport en commun

source INSEE/2022-2024

Le centre socioculturel est engagé particulièrement depuis le précédent projet social :

- Projet Mieux manger pour tous et une alimentation durable
- Diagnostic interne avec l'ALEC 07
- Sensibilisation au gaspillage
- Activités nature
- Formation de l'équipe à la **fresque du climat**
- **Actions recyclage** comme la friperie, le Repair café, le jardin partagé
- Achat du **véhicule électrique** ...

Évaluation et diagnostic



Un enjeu collectif :

La réalisation du bourg centre de Villeneuve de Berg dans le cadre de petite ville de demain.

Végétalisation, accessibilité PMR, installation de panneaux photovoltaïques, réhabilitation des bâtiments.

La CDC Berg et Coiron développe les voies vertes, entretient les rivières et améliore le tri de déchets.

L'état donne la parole aux jeunes dans le cadre de la COP. Autour des enjeux environnementaux pour établir une politique départementale.

Lutter contre les discriminations : un enjeu social et culturel

Des inégalités Femmes- hommes : Illusion d'équilibre dans le champ social (forte présence féminine)

Dans la réalité, on constate moins de pratique sportive chez les filles que chez les garçons, les inégalités persistent dans l'emploi, la vie familiale, la politique et la sécurité, un sentiment d'injustice et de déséquilibre.

Une fragilité Une socioéconomique forte : Revenues inférieurs à la moyenne nationale, le taux de pauvreté plus élevé, forte dépendance à la voiture.

le vieillissement de la population : augmentation des 60 et +, des fragilités multiples (économiques (faible revenus, sociales (isolement accru après 80 ans), et structurelles (manque d'aidant).

Discrimination et climat scolaire :

Harcèlement scolaire persistant, discrimination raciale dans les établissements scolaires, qui induit un **sentiment d'exclusion et d'injustice** surtout chez les jeunes.

L'offre culturelle est présente mais inégalement répartie sur le territoire (Villeneuve de Berg et Lussas). C'est un frein pour une partie de la population (tarifs, manque de familiarité avec l'offre, obstacle de mobilité, manque de visibilité).



Focus sur les inégalités hommes/femmes



Démographie :

Femmes : 4101

Hommes : 3880



Emploi et précarité :

*Taux de chômage féminin : 13,2%

*Emploi à temps partiel : 37% sur Berg et colron, contre 25 % au niveau national.



Éducation et qualification :

Diplômés de l'enseignement supérieur :

Femmes : 25%

Hommes : 23%

Sport et vie associative
Femmes : 211 licenciées
Hommes : 419 licenciés

Le CSC est déjà engagé de par ses valeurs, son projet, dans la lutte contre les discriminations, mais sur ce projet, ce sera un axe d'autant plus déterminant.

Ce qui a été fait :

- Accueil inconditionnel, écoute et ateliers à l'espace solidaire Ô point commun
- Formation du personnel à l'accueil des enfants porteurs de handicap.
- Atelier de français (FLE) pour les adultes non francophones

Évaluation et diagnostic

Des pistes d'actions :

Inégalité hommes femmes :

sensibiliser, éduquer à l'égalité, accompagner vers l'émancipation

Fragilité socio économique :

accompagnement du vieillissement et du handicap

Vieillesse :

lutter contre l'isolement, mieux soutenir les aidants.

discrimination :

Accompagner les parents, accueillir et écouter les jeunes, travailler en partenariat

Culture : un levier incontournable du vivre ensemble



Le « Faire ensemble » : un levier essentiel du territoire

Le quotidien d'un centre social est bien de faire collectif : cet enjeu est d'autant plus important que bon nombre d'actions sont collectives :

- La conseillère anime les Actions collectives famille (ACF)
- Les collectifs d'initiatives se développent (Baby troc, Repair café,...).
- Le CSC développe la musique en collectif.
- La co-présidence est une force qui permet de partager les responsabilités.
- Le travail salariés / Bénévoles renforce la pérennité des actions.
- La transversalité des actions prouve sa réussite.

Renforcer la solidarité et le bien être familial

Le Faire ensemble, un levier majeur de cohésion sociale.

Les projets partenariaux, un gage de réussite et une reconnaissance renforcée.

Les accompagnements de projets et d'initiatives, un enjeu pour sortir de l'isolement et s'épanouir.

L'accompagnement et la mobilisation des bénévoles, un enjeu utile et bénéfique pour les habitants.



le diagnostic fait ressortir ce **besoin profond d'appartenance, de reconnaissance et des solidarités**

L'isolement des seniors particulièrement après 80 ans est probant, besoin de lieux de rencontre, de dialogue, et d'engagement citoyen.

Pour les jeunes, ce besoin est identique, besoin d'espace pour se retrouver, le repli des jeunes sur les réseaux sociaux inquiète les parents.

Le centre social est le pivot incontournable de lien social grâce à ses multiples portes d'entrée :

Le nombre de bénévoles augmente d'année en année ainsi que le nombre d'initiatives

Les initiatives sont axées sur **la convivialité, la fête, le partage.**

la carte partenariale s'est largement étoffée, plus de **collaboration et de projets communs.**





Richesse humaine

Les bénévoles sont « le cœur battant » de notre centre socioculturel

Les bénévoles sont une ressource humaine essentielle pour un centre socioculturel.

Ils enrichissent les actions par **leurs savoir-faire, leur disponibilité et leur créativité.**

Leur engagement permet de développer des activités variées (soutien scolaire, ateliers, solidarité, culture) répondant aux besoins du territoire. Ils créent du **lien social**, favorisent la convivialité et contribuent à lutter contre l'isolement.

Le bénévolat est aussi une **expérience valorisante** qui renforce la confiance et les compétences de chacun.

Ainsi, les bénévoles sont **au cœur du projet social**, garants d'un centre vivant, solidaire et inclusif.



Grâce au pilotage associatif, le centre socioculturel reste vivant, réactif et profondément ancré dans son territoire

Le pilotage associatif (17 bénévoles, habitants) est une **force essentielle** du centre socioculturel. Il garantit une gouvernance démocratique, ancrée dans la **réalité du territoire**. (Représentation de 5 villages de la CDC)

Cette organisation favorise la **co-construction** avec les habitants et renforce la légitimité des projets.

Elle permet une grande **souplesse d'action et une réactivité** face aux besoins sociaux.

Enfin, elle insufflé une **dynamique collective**, en réunissant élus bénévoles, habitants et professionnels autour d'un projet partagé.



Richesse humaine

L'équipe de salariés

La complémentarité entre bénévoles élus et salariés est une **clé de réussite** pour le centre socioculturel.

Les élus apportent leur **vision citoyenne et leur ancrage local**.

Les salariés garantissent la **mise en œuvre professionnelle et la continuité** des actions.

Ensemble, ils Co-construisent des projets adaptés aux besoins du territoire.

Cette coopération renforce la **légitimité, l'efficacité et le sens collectif** du projet social.

L'équipe est stable et fortement attachée aux valeurs du CSC, ce qui en fait une équipe solide et soudée. **47 salariés** ont transité au CSC en 2024 et ont produit **19225 h** de travail. N'oublions pas les **12 prestataires de services** sur le volet culture, bien être soit 471 h.



L'accueil des stagiaires :

Le Centre Socioculturel accueille ou accompagne chaque année environ une trentaine de stagiaires dans les domaines de l'accueil, de l'animation et du social soit 2300h et 1.26 ETP (stagiaire MFR, expés ados, stagiaire BAFA, mise en situation professionnelle...)

Ces stages offrent une **première expérience professionnelle** et contribuent à l'insertion des jeunes et des adultes en reconversion. Ils permettent la **transmission de savoir-faire** et la découverte des métiers de l'éducation populaire.

Cette démarche s'appuie sur des partenariats solides avec la Mission Locale, la Communauté de Communes, les municipalités, la MFR et l'association Pourquoi Pas.

Ainsi, l'accueil de stagiaires renforce à la fois l'**ancrage territorial** et la **dimension citoyenne** du projet social.





Budget et finances

Une gestion saine et rigoureuse



Charges

	Intitulé du compte	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029
60	TOTAL ACHATS	44600	45492	46402	47330	48276
61	TOTAL SERVICES EXTERIEURS	16800	17136	17479	17828	18185
62	TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	82600	84252	85937	87656	89409
63	TOTAL IMPOTS ET TAXES	8000	8160	8323	8490	8659
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	440467	449276	458262	467427	476776
65	TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	0	0	0	0
66	TOTAL CHARGES FINANCIERES	1000	1020	1040	1061	1082
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0	0	0
68	TOTAL DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	8500	8670	8843	9020	9201
86	TOTAL CHARGES SUPPLETIVES	55000	56100	57222	58366	59534
	TOTAL	656967	670106	683508	697179	711122

Produits

	Intitulé du compte	BP 2025	BP 2026	BP 2027	BP 2028	BP 2029
70	TOTAL REMUNERATION DE SERVICES	388800	396576	404508	412598	420850
74	TOTAL SUBVENTION EXPLOITATION	194167	198050	202011	206052	210173
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10500	10710	10924	11143	11366
76	TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	0	0
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	0	0	0	0
78	TOTAL REPRISES SUR PROVISIONS	8500	8670	8843	9020	9201
79	TRANSFERT DE CHARGES	0	0	0	0	0
87	CHARGES SUPPLETIVES	55000	56100	57222	58366	59534
	TOTAL	656967	670106	683508	697179	711122

Ces dernières années, **les centres sociaux ont traversé une période difficile**, marquée par la crise sanitaire, la hausse de fluides et la révision de la grille salariale. Malgré ce contexte, notre centre a clôturé ses quatre derniers exercices en positif **grâce à une gestion rigoureuse, la mobilisation de l'équipe de salariés et bénévoles, l'accompagnement de la fédération des centres sociaux.**

La recherche d'économies (réduction des transports, restructuration de postes non financés, économies d'énergie) et la mobilisation de nos partenaires institutionnels ont été déterminantes.

Si les contributions de la commune de Villeneuve de Berg, de l'État, et de la CDC, du département de l'Ar-dèche, de la MSA, demeurent globalement stables, cette dernière a introduit une progression régulière de sa subvention, indexée sur le coût de la vie. La CAF, principal financeur, a par ailleurs accru sa participation en 2024, **consolidant ainsi l'équilibre budgétaire et la pérennité de nos missions.**

Le CSC présente un équilibre financier solide, soutenu par un fonds de roulement en progression régulière et un besoin en fonds de roulement faible, voire négatif. Cette configuration se traduit par une trésorerie excédentaire significative, offrant une **marge de sécurité précieuse pour faire face aux aléas** tels que l'inflation ou une éventuelle baisse des subventions.





Pépîte !

« Cela créé du lien, et s'il n'existait plus (le CSC) ce serait dommageable. » Philippe

« La culture! Les espaces tous ensemble! C'est la vie! » Laurent

« Une lueur d'espoir... »

« Ma fille partage d'agréables moments au centre de loisirs, cela m'aide énormément par rapport à mon travail, je soutiens toutes les personnes qui y sont présentes, s'investissent, et donnent le meilleur d'elles-mêmes dans chaque situation. » Aurélie

« Il est essentiel à la vie locale, pour sortir les personnes de l'isolement, pour aider les plus pauvres, pour favoriser l'accès aux loisirs et à la culture, pour faire se rencontrer les gens sur des projets communs. » Muriel

« Les animateurs sont géniaux, le centre est super, et les activités sont très intéressantes! » Rose

Paroles d'habitants...

« C'est un des derniers lieux de convivialité, un lieu de soutien à la population, la plus éloignée des institutions. » Mathilde

« C'est un maillon essentiel de la solidarité et du lien social dans les territoires ruraux. » Rémy

« Je l'ai connu toute ma vie et mon stage là-bas est merveilleux! » Swann

« Ici, on ne vient pas seulement chercher de l'aide, on vient aussi en donner. »

« Totale confiance en mon centre social, soutien et pérennité! » Elodie

« Une étincelle d'humanité dans la nuit d'égoïsme! »

« J'aime mon centre social! » Emilie

« Il a été le seul à me proposer une aide concrète quand je n'arrivais plus à nourrir mes enfants correctement. » Caroline

« Une bouffée d'oxygène »

« C'est un lieu de convivialité, il favorise le lien, indispensable à la vie sociale, il contribue à une société plus juste et plus solidaire. » Odette

La Vie associative

128 Bénévoles permanents et 100 Bénévoles ponctuels : Une ressource et des compétences essentielles au service du centre socioculturel.

Un grand merci à **l'équipe de bénévoles, de salariés, d'habitants** du centre socioculturel qui réalisent chaque année un travail merveilleux auprès des habitants.

Les bénévoles du Conseil d'administration : 18

Renée, Jean-Luc, Isabelle, Christiane, Chantal, Marleen : Bureau

Simone, Claude, Michèle, Catherine F, Véronique, Martine, Laetitia, Catherine A, Yann, Chantal, Roselyne, Samuel.

Le groupe de bénévoles de l'accompagnement scolaire et de l'atelier de français adulte : 16

Monique, Cécile, Marleen, Valérie, Monique, Marie-Hélène, Christiane, Aline, Claudie, Catherine. Marie, Martine, Fabienne, Mimi, Stephane, Annaelle,

Le groupe de bénévoles de la friperie et couture : 28

Brigitte, Simone, Jocelyne, Michèle, Laurence, Mirela, Martine, Lucia, Sylvie, Jocelyne, Marie Jeanne, Roseline, Océane, Dany, Laetitia, Lucienne, Cyril, Ines, Emilie, Monique,

Les bénévoles du Repair café : 25

Alain, Antoine, Christiane, Damien, Francis, Frederick, Gilles, Gerard, Isabelle, Jean Claude, Jean Louis, Jean Luc, Jean Marc, Remy, Marc, Marleen, Michel P, Michel CH, Michel T, Nadine, Patrick, Renée, Yann, Philippe, Veronique

Les bénévoles du jardin : 4

Yannick, Frédéric, Christophe, Mathieu.

Les bénévoles d'activités : 5

Anne Guiron pour l'anglais.

Aline Dure pour les travaux d'aiguille.

Gisèle Chaussy pour le scrabble.

Bernadette et Marie-jo pour les cartes.

Les bénévoles du relai alimentaire et de l'épicerie solidaire : 23

Philippe, Chantal, Yves, Agnès B, Jocelyne, Martine, Renée, Bruno, Agnès, Christophe, Pal, Mirela, Sylvie, Gaëlle, Christiane, Marie-Hélène, Jean-Marc, Rolland, Alain, Daniel, Samuel, Emilie, Jocelyne R.

Les bénévoles du covoiturage Restos du Cœur : 6

Marleen, Jean-Luc, Chantal, Philippe, Véronique, isabelle.

Les bénévoles ponctuels : Evènements, sorties, vides greniers, marches de Noël, projet social, soirées : 100

La vie fédérale

La fédération des centres sociaux

L'importance de la Fédération dans le soutien aux centres sociaux, ainsi que la participation active des salariés et des bénévoles aux différents groupes de travail, constituent de **véritables leviers de reconnaissance et de renouvellement des idées**. La présence de deux, puis de trois représentants au conseil d'administration de la Fédération renforce également cette dynamique, en favorisant une meilleure prise en compte des réalités de terrain et en contribuant à l'évolution des pratiques.

Cette année, la Fédération a particulièrement accompagné les centres sociaux dans le renouvellement de leur projet social, contribuant ainsi à créer une véritable dynamique collective. Son approche se distingue par son originalité, portée par des outils sans cesse renouvelés, favorisant l'innovation, la participation et l'adaptation aux enjeux des territoires.

■ Les commissions de pairs et formations

- **4 Comités de directeur** : Renouvellement des projets sociaux, échanges de pratiques, stratégie de mobilisation bénévole, gouvernance, Sénacs, Mesure d'impact social, débats sur la soupe, budget/Finances, veille sociale, DAV.
- **2 Commissions enfance** : sensibilisation à la lutte contre les discriminations, échanges de pratiques, appropriation des spécificités des centres sociaux
- **4 commissions jeunesse** : 2 réunions de préparation du séjour ajiraton, sensibilisation à la lutte contre les discriminations, échanges de pratiques, réglementation, décryptage des enjeux de bien être des adolescents en milieu scolaire.
- **3 commissions familles** : rencontre avec Tenk, information sur l'accompagnement aux départs en vacances, et le projet parentalité, sensibilisation à la lutte contre les discriminations, et accompagnement à la démarche de renouvellement des projets sociaux, écriture d'un texte commun sur la vision du centre social de l'accompagnement des familles + 1 commission famille spéciale alimentation (cuisiner en milieu hostile en partenariat avec pétale 07)
- **2 commissions accueil** : Échanges de pratiques, formation au renouvellement des projets sociaux, partage d'outils, de diagnostic de territoire, sensibilisation à la lutte contre les discriminations.
- **1 groupe de travail seniors** : Échanges sur les projets seniors des centres sociaux accompagnement avec la Conférence des financeurs.
- **2 gros chantiers fédéraux**,
 - Justice sociale et lutte contre les discriminations
 - Pour une alimentation saine et durable pour toutes et tous
- **5 actions pour mettre en œuvre et incarner les chantiers fcs**
 - 1 séminaire de direction de 3 jours

- 1 séminaire jeunesse et familles de 1.5
- Une démarche d'outillage du réseau : plaidoyer, débat,
- AJIR for rêveurs, comprendre le monde politique
- La conscientisation des équipes

■ Autres sujets

- Le renouvellement des projets sociaux
- Les commissions bénévoles (2 bénévoles du CSC)
- La mobilisation inter associative
- La gouvernance partagée
- La signature de la convention multi partenariale

Les ressources humaines

Les salariés

L'équipe de Permanents 2024-2025	
Directrice	Nathalie Avogadro
Responsable du Secteur enfance et jeunesse	Carole Lussignol
Secrétaire et chargée de communication	Emilie Pascal-Mousselard
Secrétaire d'accueil	Stéphanie Canto
Animatrice jeunesse	Pauline Caillot
Animatrice Ludothèque, Jardin et épicerie	Fabienne Stoesel
Référente familles et CESF	Sandrine Chevalier
Agent d'entretien	Paulo Dos Santos – Ricardo
Animatrice école, CLAS et ALSH	Emilie Ganivet
Animatrice école, CLAS et ALSH	Chloé Murana
Animateur école et ALSH	Charly Guilbot
Animatrice école, CLAS et ALSH	Violaine Butez
Animatrice école, CLAS et ALSH	Alaïs Guiffrida
Les animateurs techniques salariés	
Batterie	Fabrice Pleau
Guitare	Valérie Decaens
Taekwondo	Mohamed Tafer

Les prestataires de service réguliers : septembre 2024

Charlène	Danse moderne- Zumba-Pilates
Mandy	Yoga
Tanguy et Camille	Pilates (Lundi)
Soulein	Bulles de bien-être
Michel	Tai-chi
Yann	Atelier Clown – Théâtre
Poppy	Atelier cirque
Nicolas	Qi Cong
Marie	Atelier cirque
Jeremy	Piano

John Wawapapi	Eveil musical
Henri	Guitare électrique
Violaine	Danse classique
Eric	Judo

Les bénévoles d'activité

Odette et Aline	référente du groupe travaux d'aiguille
Anne	animatrice du groupe Anglais adultes
Aline	Référente du Groupe Peinture
Claudie , Catherine, Mireille	Référentes du Groupe français
Gisèle	Référente du Groupe Scrabble
Bernadette et Marie Jo	Référente du Groupe Cartes

Les stagiaires 2024-2025

40 jeunes accueillis et suivis

2055 heures d'accueils de stagiaires soit **1.12 ETP**

Stagiaires	dates	classe	heures
Sanaa	22 janvier au 07 avril	2 nd pro a service lycée agricole	70h
Odeline	30 septembre 2024 au 19 janvier 2025	2 nd pro SAPAT	280H
Kenza	07 avril au 19 avril 2025	2 nd MR C2	70H
			420h
10 stagiaires BAFA	BAFA		1190H
25 stagiaires	Projet MFR Vide-greniers		375h
2 Expés ados	Expés ados / Aide animateurs	Sensibilisation aux métiers de l'animation	70h
TOTAL :			2055 h

Les Charges et produits

CHARGES	2025	2024	PRODUITS	2025	2024
60 Achats	41795,47	42 705,42	70 rémunérations des services	365933,13	369580.76
60610/ Eau gaz électricité	10080,35	11 723,84	7060 /Usagers	127930,77	149884.43
606300/Fourniture entretien et petit équipement	4680,66	3 502,83	7062 /Prestations CAF	161231,70	170720.9
6064/ Fournitures de bureau	886,11	745,88	706260/ Bonus territoire	13768,37	15383.34
606500 /Fournitures d'ateliers	2538,45	2 809,07	706422 /Prestations MSA	650,36	2393,19
6068 / Alimentation/boissons	6341,99	5 783,28	706423/ Locations	24669,11	5 056,96
606840/ Repas ALSH	17267,91	18 140,52	7088 /Autres produits	51451,19	26 141,94
61 Services extérieurs	15915,80	12697,98	74 subventions d'exploitation	221665,34	205295,20
613/ Locations mobilières et immobilières					
615/ Entretien et réparation	9162,83	6 760,14	7410 /Etat	18191,06	12 829,35
616/ Assurances	6594,17	5 915,94	742 /Region	15286,52	1 500,00
618/ Documentation et frais de séminaires	158,80	21,90	743 / Conseil Départemental	40541,92	51 685,28
62 Autres services	87292,19	88 060,67	7441/ Communes (VDB , Lussas, Saint Maurice d'ibie)	18100,00	17 350,00
6210/ Personnels ex.	7124,20	5 409,60	7442 Communautés de communes	99065,00	97 602,07
6226/ Rémunérations	6938,00	6 618,00	745 Sub CAF	11500,00	14245,50

d'intermédiaire					
623/ Publicités, publication	5902,02	5 849,47	748 Autres subventions	18980,84	10083
624 /Transports activité	6362,10	10 050,00	75 Autres produits de gestion courante	7292,94	7060,28
625/ Déplacements	4031,75	2 670,02	754 collecte et dons	1506,97	1 523,25
626 /Frais postaux	6883,61	6 495,36	756 cotisations adhérentes	5765,50	5 528,00
627/ Services bancaires	1345,68	939,36	7580 autres produits divers	20,47	9,03
6281 /Cotisations	6325,06	6 127,91	76 produits financiers	1745,26	2355.20
			76 produits financiers	1745,26	2355.202
6282services extérieurs	41615,15	41 419,63	77 produits exceptionnels	0,00	11 110,79
6286/ Formations du personnel/Frais de conseil/	764,62	2481,32	77 produits exceptionnels		11 110,79
63 impôts et taxes	8703,01	7996,54	78 reprises sur amortissement et provisions	0,00	0,00
63A/Taxe sur les salaires			78 reprises sur amortissement et provisions		
633/ Particip. empl. Format.	8703,01	7996,54			
635/ Autres impôts			79 transferts de charges	0,00	3284,81
64 Charges du personnel	448632.36	418108,07	79 transferts de charges		3284,81
641111/ salariés permanents	354977.56	333 377,24			
6412 /Congés payés	3195,86	-4 728,29			
6414 /Indemnité activité partielle	0,00	59,05			

645/ charges sociales	84057.39	80 178,19			
647/ comité entreprise et médecine du travail	5493.12	3 126,28			
648 autres charges	1529.63	1095,6			
649/Ind journalière prevoyance	-621.20				
65 Autres charges de gestion courante	190,32	121,91			
654/ pertes		121,24			
658 Autres charges de gestions courantes	190,32	0,67			
66 interets bancaires	11,72				
67 Charges exceptionnelles	0,00	737,09			
67/ charges exceptionnelles		737,09			
68 dotations aux amortissements et provisions	11648,02	15 030,63			
86 Charges supplétives	55000,00	55 000,00	87 contres partis des charges supplétives	55000,00	55 000,00
TOTAL	669188.86	640458,31		651636,67	653687.04
RESULTAT	-17552.19	13228.73			

Commentaire CR 2025

Les charges

Comptes 60 :

le compte 60 connaît une légère baisse de -909.95€

606100 / Eau, gaz, électricité : Pour la deuxième année consécutive, ce compte connaît une baisse de -1643.49 €.

6063/ Produits d'entretien et petit équipement : ce compte connaît une hausse +1177.83€. Cette augmentation est liée aux travaux de l'abri du jardin effectué par les jeunes du phare dans le cadre de chantiers.

606400 / Fournitures administratives : Ce compte connaît une légère hausse **(+140.23)**

6065 ,606830 / Fournitures ateliers, Alimentation et boisson : ce compte reste relativement stable +288.09

606840 / Repas Alsh : On note pour la deuxième année consécutive une baisse de ce compte en raison du nombre de jours d'ouverture de l'ALSH (jours fériés) et baisse de la fréquentation.

Compte 61

Le compte 61 connaît une hausse de +3217.82€

615 / Entretien et réparation : Ce compte regroupe majoritairement les frais de réparation de véhicule 2067 € (pour 810€ en 2024) et la maintenance informatique 7095.83€ (ALGA et Numerian) pour 5360€ en 2024 ; l'augmentation de la maintenance est due à la mise à jour, vérification de tous les postes informatiques et l'installation de Windows 11

Compte 62

Le compte 62 connaît une petite baisse de -1368.48€

6210 /Personnel mis à disposition : nous notifions sur ce compte la mise à disposition d'une comptable de l'association ACEPP qui n'intervient deux fois par mois pour les salaires et la saisie des factures. Augmentation notable sur le compte +1714.60 ce qui correspond à un nombre d'heures d'intervention plus élevé +53h80 en 2025.

6226, 623,6/ aucune variation notable de ces comptes en 2025

624 / Transport d'activité / -3687.90€, de gros efforts sont réalisés afin de limiter les frais et les véhicules de l'association sont utilisés

625 / ce compte connaît une augmentation importante notamment sur le compte déplacement des bénévoles qui sont liés aux travaux du jardin réalisés par les deux jeunes du phare en frais de déplacement.

626/ 627 Frais postaux et services bancaires pas d'augmentation notable.

6281 / Cotisations : On note une légère augmentation qui représente la cotisation à Epilobe et taekwondo jusqu'alors notifié sur le compte 6282

628200 / Travaux et façons : exécutés à l'extérieur : Ce compte varie en fonction de l'activité proposée. Cette année, on note une stabilité de ce compte. Ces actions ont été financées grâce à des subventions et à la participation des familles. RAS

6286/ Formation : Ce compte connaît une baisse en raison du changement de comptabilisation des frais de formation et des remboursements qui en principe s'équilibrent. Le montant 764.62 est à la charge du CSC.

Compte 63 impôt et taxes : participation à la formation continue, petite augmentation logique en fonction de la masse salariale.

Comptes 64 : le compte 64 connaît une hausse importante (+26302.26€).

641110 : salaires : L'augmentation des salaires sur 2025 a continué de progresser. Le nombre d'animateurs périscolaire mis à disposition auprès de la municipalité a augmenté en raison des besoins supplémentaires et l'augmentation du nombre d'heures par animateur.

647200/ Versement comité d'entreprise :

647200 / Versement comité d'entreprise :

Bien que cette provision ne soit pas une obligation réglementaire compte tenu de l'effectif salarié, la structure a fait le choix de la maintenir dans une logique de continuité des actions et avantages destinés aux salariés.

Compte 67/ Charges exceptionnelles : RAS

Compte 68/ Dotations aux amortissements et provisions : On retrouve dans ce compte la provision pour départ à la retraite et les amortissements des matériels investis. La baisse constatée sur ce compte correspond à la baisse des investissements.

Les produits

Le compte 70 reste globalement stable.

7060 et 7061 : baisse importante de la participation des usagers, soit -15 466,95 €, dont -2 000 € sur l'ALSH, liée à une diminution des activités de loisirs. Les offres diversifiées sur le territoire ont eu un impact important sur la fréquentation de certaines activités et surtout sur la tranche des 20 – 50 ans

706230 : stabilité du compte correspondant à la PS CAF.

7088 : hausse des autres produits de +22 033,75 €, liée à la facturation des mises à disposition des animateurs périscolaires, ainsi qu'aux MAD de Stéphanie Canto auprès des foyers ruraux et de Pauline Ajiraton.

Compte classe 74 : le compte 74 est en Baisse -15054€)

741000 / Le compte 741 est en augmentation / +5361.71€.

Le compte 741800 regroupe la subvention MSA de 7 000 € :

- 3 000 € pour le pilotage
- 3 000 € pour le GMR « Citoyen de demain »
- 1 000 € pour le REAPP

741810 - La subvention Carsat correspond au solde 2023.

Ces comptes étaient comptabilisés en 2024 sur le compte 748.

Nous envisagions initialement de solliciter une subvention auprès de la CARSAT en 2025. Toutefois, la diminution des crédits disponibles nous a conduits, au sein de la FACS, à mener une réflexion collective afin d'identifier les centres n'ayant jamais bénéficié de ce dispositif et pouvant être prioritaires pour une demande de financement.

Dans ce contexte, il a été décidé de ne pas déposer de dossier en 2025. Une demande sera envisagée en 2026 dans le cadre du dispositif « CARSAT Numérique », pour un financement potentiel en 2027.

742000 - Région : Pas de subventions spécifiques, utilisation des fonds dédiés précédant sur le projet bien être

743010-Département : baisse de l'aide du département notamment sur les aides aux postes

744000 - Mairies :

La commune de VDB a maintenu son financement des activités artistiques à hauteur de 17 500 €.

Par ailleurs, deux autres communes de la CDC ont contribué aux activités sportives et artistiques destinées aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans, selon leurs propres critères et à leur libre appréciation :

- Saint-Jean-le-Centenier : 200 €
- Saint-Andéol-de-Berg : 100 €

Au regard des récentes élections municipales et du renouvellement des équipes en place, une relance sera effectuée afin d'ouvrir le dialogue concernant la participation des communes aux actions actuellement non financées par la cdc dont elle n'a pas la compétence.

744100 – Communauté de communes

Le financement de la Communauté de communes s'élève à 99 065 €, en augmentation de 1 463 € soit +1.5% chaque année

La répartition est la suivante :

- 61 512 € pour l'ALSH
- 7 105 € pour la ludothèque
- 30 450 € pour les actions jeunesse et l'action sociale

745000 – Subventions CAF et 748 – Subventions exceptionnelles

La Caisse d'Allocations familiales a octroyé des subventions complémentaires en fonction des projets menés.

Ainsi, nous avons bénéficié :

- D'un bonus de 8 000 € pour l'itinérance des CSX ;
- D'une subvention de 3 750 € pour le projet REAAP « Je n'ose pas te le dire », d'un montant identique à celui de 2024.

Toutefois, il est à noter que la subvention relative au surencadrement a été imputée sur la prestation de service (PS) CAF, contrairement à l'exercice 2024.

747000 – Subventions d'investissement

Comprend un montant de 1 689 € relatif à une subvention d'investissement attribuée en 2019. Les amortissements de l'exercice s'élèvent à **7 312 €**.

En 2024, la quote-part de subvention virée au résultat a été comptabilisée au compte 777000 et non au compte 747000.

748800 – Subvention CARSAT

748200 – MSA

Ces deux comptes disparaissent en 2025 et sont désormais ventilés sur les comptes suivants :

- **741800** : subventions MSA
- **741810** : subvention CARSAT.

75- Autres produits de gestion courante

Ce compte est en légère augmentation grâce à l'augmentation des adhérents.

754 – Collecte et dons

Ce compte regroupe les différents dons perçus au cours de l'exercice.

Il comprend :

- Les dons liés au repair café, pour un montant de 693,10 €, en hausse par rapport à 2024 (435,90 €) ;
- Le don de la Biocoop pour l'épicerie, d'un montant de 200,37 €, en baisse par rapport à 2024 (427,35 €) ;
- Un don exceptionnel de l'association « Masque en scène » de 500 € ;
- Ainsi que des contributions liées aux cadeaux de départ de salariés, pour un montant de 113 €.

756 – Cotisations

Alors que le nombre d'adhérents était en baisse en 2024, une légère augmentation est constatée en 2025, avec un montant de cotisations s'élevant à 5 780 €, contre 5 528 € l'année précédente. Cette augmentation s'explique par l'augmentation des cotisations bénévoles et associatives.

Le CSC développe par ailleurs de nombreuses actions ne nécessitant pas systématiquement d'adhésion, mais répondant aux besoins de la population de Berg et Coiron (interventions au collège, repair café, friperie, événements, forums).

76 /Produits financiers : -609.94

Ce compte regroupe les intérêts du livret 1745.26€ (-609.94)

772000 / Produits sur exercice antérieur :

Compte 79/ transfert de charges :

Ce compte disparaît en 2025. Désormais, les remboursements liés aux formations seront directement imputés sur les comptes de charges concernés.

Synthèse :

L'année 2025 se termine avec un déficit **de -13330.19€**

Malgré les efforts importants déployés par l'ensemble des services, il demeure difficile de maintenir l'équilibre financier en raison de l'augmentation continue des charges salariales, des coûts d'achats et, plus globalement, du coût de fonctionnement.

Les équipes veillent à maîtriser les dépenses liées aux activités (transports, sorties), mais ces efforts atteignent leurs limites. En effet, les familles expriment une attente croissante pour des actions diversifiées et attractives, sortant de l'ordinaire.

Par ailleurs, la baisse des subventions, notamment de la part du Département concernant les vacances et les séjours, risque d'entraîner une diminution de la fréquentation des séjours de vacances, avec un impact plus marqué pour les familles en difficulté, pour lesquelles l'accès à ces dispositifs pourrait devenir plus limité.

Dans ce contexte se pose un enjeu majeur d'équité et d'accès pour tous aux actions proposées. Le maintien d'une mixité sociale et la capacité à accompagner les publics les plus fragiles constituent des axes essentiels du projet du CSC, nécessitant une vigilance accrue et des adaptations continues.

Enfin, la baisse de la natalité constitue un facteur supplémentaire qui impactera à moyen terme la fréquentation des ALSH.

Dans un contexte de contraintes financières accrues et d'évolutions sociales marquées, le CSC devra poursuivre ses efforts d'adaptation afin de concilier équilibre économique, qualité des actions proposées et maintien d'un accès équitable pour tous les publics, en particulier les plus fragiles.

Le budget prévisionnel 2026

BUDGET PREVISIONNEL 2026			
CHARGES	2026	PRODUITS	2025
60 Achats	39100,00	70 rémunérations des services	368304,05
60610/ Eau gaz électricité	11000,00	7060 /Usagers	128172,35
606300/Fourniture entretien et petit équipement	2000,00	7062 /Prestations CAF	161231,70
6064/ Fournitures de bureau	1000,00	706260/ Bonus territoire	13768,37
606500 /Fournitures d'ateliers	2600,00	706422 /Prestations MSA	1900,00
6068 / Alimentation/boissons	5000,00	706423/ Locations	25000,00
606840/ Repas ALSH	17500,00	7088 /Autres produits	52000,00
61 Services extérieurs	15962,83	74 subventions d'exploitation	224170,50
613/ Locations mobilières et immobilières			
615/ Entretien et réparation	9162,83	7410 /Etat	18191,06
616/ Assurances	6600,00	742 /Region	15286,52
618/ Documentation et frais de séminaires	200,00	743 / Conseil Départemental	40541,92
62 Autres services	86000,00	7441/ Communes (VDB , Lussas, Saint Maurice d'ibie)	19000,00
6210/ Personnels ext.	6000,00	7442 Communautés de communes	100551,00
6226/ Rémunérations d'intermédiaire	7000,00	745 Sub CAF	11600,00
623/ Publicités, publication	5500,00	748 Autres subventions	19000,00
624 /Transports activité	6500,00	75 Autres produits de gestion courante	7400,00
625/ Déplacements	4000,00	754 collecte et dons	1600,00
626 /Frais postaux	6500,00	756 cotisations adhérentes	5800,00
627/ Services bancaires	1400,00	7580 autres produits divers	
6281 /Cotisations	6400,00	76 produits financiers	1800,00
6282services extérieurs	42000,00	76 produits financiers	1800,00
6286/ Formations du personnel/Frais de conseil/	700,00	77 produits exceptionnels	0,00
		77 produits exceptionnels	
63 impôts et taxes	8500,00	78 reprises sur amortissement et provisions	0,00
63A/Taxe sur les salaires		78 reprises sur amortissement et provisions	
633/ Particip. empl. Format.	8500,00		
635/ Autres impots		79 transferts de charges	0,00
64 Charges du personnel	440400,00	79 transferts de charges	
641111/ salariés permanents	350000,00		
6412 /Congés payés	3200,00		
6414 /Indemnité activité partielle	0,00		
645/ charges sociales	83000,00		
647/ comité entreprise et medecine du travail	3200,00		
648 autres charges	1000,00		
65 Autres charges de gestion courante	200,00		
654/ pertes			

658 Autres charges de gestions courantes	200,00		
66 interets bancaires	11,72		
67 Charges exceptionnelles	0,00		
67/ charges exceptionnelles			
68 dotations aux amortissements et provisions	11500,00		
86 Charges supplétives	55000,00	87 contres partis des charges supplétives	55000,00
TOTAL	656674,55		656674,55
RESULTAT	0,00		

PREMIÈRE RÉOLUTION : RAPPORT MORAL

Approbation du Rapport moral par l'Assemblée générale :

Vote à main levée

Vote contre :

Abstention :

RÉSOLUTION :

DEUXIÈME RÉOLUTION : RAPPORT ACTIVITÉS

Approbation du Rapport d'activités par l'Assemblée générale :

Vote à main levée

Vote contre :

Abstention :

RÉSOLUTION :

TROISIÈME RÉOLUTION : RAPPORT FINANCIER

Approbation du Rapport financier

Vote à main levée

Vote contre :

Abstention :

RÉSOLUTION :

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL ADMINISTRATION

ÉLECTIONS

Chaque année le collège des usagers est renouvelé par tiers.

Nous proposons cette année à vos suffrages :

COLLÈGE DES USAGERS :



Nouveaux candidats



Candidats sortants et souhaitant se représenter :

NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL ADMINISTRATION

Les nouveaux élus feront partie du Conseil d'administration :

Résultats du vote :

L'Assemblée générale se termine à



Centre socioculturel La Pinède
190 rue des Combettes
07170 Villeneuve de Berg
04 75 94 72 36
s.accueil@csclapinede07.fr
centresocioculturellapinede.com

Création graphique et mise en page : Emilie Pascal-Moussellard.

Crédit photos : CSC La Pinède et Rolland Biessy.

Les images et photos présentes sur ce document ne sont pas libres de droits, elles ne peuvent pas être reproduites sans l'accord de leurs auteurs.

Ne pas jeter sur la voie publique.